



Gatineau
Ville en santé



COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 23 février 2017, à 9 h

Salle des Comités, Maison du citoyen, secteur Hull

PRÉSENCES : Madame Louise Boudrias, présidente et conseillère municipale
Monsieur Martin Lajeunesse, conseiller municipal
Monsieur Jean-François LeBlanc, conseiller municipal
Madame Agathe Lalande, Ville de Gatineau
Madame Émilie Chasles, Ville de Gatineau
Madame Stéphanie Ayotte, Ville de Gatineau
Madame Roxanne Lauzon, Ville de Gatineau

Madame Kathleen Barrette, STO
Madame Isabelle Plante, Service de police de la Ville de Gatineau
Madame Nathalie St-Amour, UQO
Monsieur François Grenier, Québec en forme
Monsieur Marc-André Donato, CISSS de l'Outaouais
Madame Rebecca Labelle, Trocao

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Anick Fortin, Ville de Gatineau

Madame Mélanie Pilon-Gauvin, Office municipal d'habitation de Gatineau
Madame Geneviève D'Amours, CISSS de l'Outaouais
Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais
Madame Frédérique Delisle, Loisir Sport Outaouais
Monsieur Bernard Dufourd, Commissions scolaires de Gatineau
Monsieur Pierre Dumoulin, Cégep de l'Outaouais

INVITÉS : Madame Stéphanie Otis, Coopérative de Transport Communautaire de Gatineau
Dre Camille Paquette – Direction de la santé publique

PUBLIC :

1. MOT DE BIENVENUE

La rencontre débute à 9 h 07.

Madame Louise Boudrias souhaite la bienvenue à tous. On procède à un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Il est proposé par madame Louise Boudrias
Et appuyé par monsieur Martin Lajeunesse

Que la Commission Gatineau, Ville en santé propose une motion de félicitations et de remerciement pour tout le travail effectué avec la Commission à madame Agathe Lalande.

Adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par madame Kathleen Barrette
Et appuyé par madame Rebecca Labelle

Que la Commission Gatineau, Ville en santé propose une motion de remerciement pour tout le travail effectué avec la Commission à :

- Madame Chantal Courchaine
- Monsieur Martin Robitaille

Adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Louise Boudrias procède à la lecture de l'ordre du jour.
On demande si des sujets sont ajoutés. On ne propose aucun point.

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2016 ET LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 JANVIER 2017.

Madame Louise Boudrias demande si des modifications sont demandées. Aucune modification n'est proposée.

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2016

A. Agriculture urbaine :

C'est un dossier très médiatisé, mais les commentaires sont très positifs. Il y a eu beaucoup de demandes. Dans un souci de ne pas faire travailler les citoyens inutilement, les formulaires pour l'apiculture ont été retirés du site Internet de la Ville. Pour les demandes concernant les poules pondeuses, les formulaires seront retirés dès que le nombre de demandes atteindra 100. Les résultats du projet pilote seront présentés au conseil municipal d'ici un an afin de voir s'il y aura une suite au projet.

B. Tabac :

Le dossier sera présenté au conseil municipal le 7 mars prochain. Pour faire suite aux discussions de la rencontre du 26 janvier dernier, la recommandation qui sera faite au conseil municipal sera de mettre en œuvre la Loi et d'évaluer, pour une première année, sa mise en œuvre et l'adhésion des citoyens. Une fois que l'analyse sera complétée, le dossier sera représenté au conseil municipal.

C. Machines distributrices à condoms :

À la suite de la présentation de décembre, des discussions sont en cours pour identifier un emplacement par secteur dans les infrastructures municipales afin d'y installer une machine distributrice. Il a aussi été entendu qu'il y aura une tierce partie qui prendra en charge la gestion de ces machines.

5. MARCHÉ MOBILE

Madame Émilie Chasles fait un rappel et une mise à jour du dossier. En date d'aujourd'hui, on travaille à un protocole d'entente dans l'objectif d'autoriser la Coopérative du marché mobile de Gatineau à réaliser ses activités aux endroits prévus à cette fin. Le protocole aura une durée de 5 ans, avec reconduction tacite. Les lieux ont été identifiés sur des terrains appartenant à la Ville de Gatineau afin de réduire la lourdeur du protocole d'entente. La stratégie promotionnelle est assurée par la Coopérative.

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie est un moyen d'améliorer la qualité de vie des Gatinois;

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité à une saine alimentation est un élément incontournable dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT QUE les quartiers McLeod (Aylmer), Fournier (Hull), Jean-Dallaire (Hull), Jacques-Cartier (Gatineau), Vieux-Masson (Masson-Angers), Le Baron (Gatineau), Vieux-Gatineau (Gatineau), Petit-Québec (Buckingham), Daniel-Johnson (Hull) et Deschênes (Aylmer) sont dépourvus de marchés d'alimentation traditionnels et ainsi qualifiés de déserts alimentaires;

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative de solidarité du Marché mobile de Gatineau désire répondre aux besoins d'insécurité alimentaire et au manque d'accessibilité à des aliments à haute valeur nutritive et de première qualité dans ces mêmes quartiers;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par l'entremise de son cadre de soutien à l'action communautaire, a financé la Coopérative de solidarité du Marché mobile de Gatineau à titre de projet ponctuel;

Il est proposé par monsieur Jean-François LeBlanc
Et appuyé par monsieur François Grenier

Que la Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal :

- D'entériner le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Coopérative de solidarité du marché mobile de Gatineau permettant la réalisation des activités de l'organisme.

Adoptée.

6. PRÉSENTATION HABITER MON QUARTIER

Madame Émilie Chasles résume le projet Habiter mon quartier et présente le suivi des quatre communautés exploratoires ainsi que les défis rencontrés. À la suite de certains commentaires reçus, monsieur Marc-André Donato confirme que le CISSS de l'Outaouais désire poursuivre leur engagement au sein du projet. Monsieur François Grenier réitère l'importance de l'engagement des partenaires et de l'utilisation des tableaux de bord afin de mener à bien le projet et de bien le documenter. Madame Chasles présente ensuite la vidéo du Jardin collectif North.

Madame Ayotte présente ensuite le projet pilote Dans ma rue, on joue! de la Ville de Beloeil, lancé en mai 2016 et ayant eu une grande réponse de la part des citoyens de Beloeil. Un projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale en novembre 2016 pour permettre de jouer dans la rue, le tout appuyé par la Coalition poids.

Ce projet permet aux résidents, petits et grands, de jouer dans les rues des quartiers résidentiels (pas de boulevard ou d'artère commerciale). La demande pour « certifier » une rue doit provenir d'un citoyen et les intersections ou les courbes sont exclues des zones de jeux. Il doit y avoir présence de lampadaires et un affichage à l'extrémité des rues autorisées à la suite de l'approbation de la rue par un inspecteur de la Ville. Des outils sont mis à la disposition des autres villes qui souhaitent implanter le projet.

Le projet Dans ma rue, on joue! cadre bien avec l'approche d'Habiter mon quartier qui permet aux citoyens de se réapproprier leur quartier, tout en étant actif. Les deux projets reposent sur l'initiative citoyenne. Il a donc des liens intéressants à faire avec la plateforme Web d'Habiter mon quartier. On propose donc de créer un comité ad hoc pour l'appropriation de l'initiative à Gatineau. Madame Louise Boudrias désire que le Service de l'urbanisme et du développement durable soit impliqué dans le projet dès le début afin de s'assurer que l'affichage puisse se faire. Madame Kathleen Barrette mentionne que la STO désire faire partie du comité ad hoc. Monsieur François Grenier souligne aussi son intérêt au projet. Madame Isabelle Plante démontre aussi de l'intérêt pour ce comité en tant que représentante du Service de police de la Ville de Gatineau. Madame Louise Boudrias demande s'il est possible de voir l'intérêt des autres conseillers afin de siéger sur le comité.

Monsieur Alexandre Pirsch quitte à 10 h 19.

Pause de 10 h 19 à 10 h 36.

Madame Marie-Noëlle St-Pierre arrive à 10 h 30.

Le point 7 est présenté maintenant.

7. PRÉSENTATION TRANSPORT COMMUNAUTAIRE

Madame Kathleen Barrette présente le contexte et l'état de situation du transport communautaire sur le territoire de la ville de Gatineau.

Le CTCG demande à ce que la STO reconnaisse que le projet de transport communautaire est essentiel pour la communauté gatinoise en appuyant les démarches du comité et en devenant un partenaire de soutien au conseil d'administration de la future Coopérative de solidarité de Transport. On désire aussi que la STO explore les possibilités de soutien sous différentes formes telles que matérielles et humaines et qu'elle soutienne financièrement le projet en fonction des besoins identifiés dans le plan d'affaires, soit 100 000 \$ par année pour 3 ans. Une réévaluation du montant de la contribution pourra avoir lieu par la suite. En échange de sa contribution, la STO deviendrait un partenaire majeur. Un plan de visibilité est aussi proposé.

La STO reconnaît qu'il y a des personnes fragilisées et que les organismes leur venant en aide font face à des défis importants pour les sortir de la maison, les amener à des activités qui leur permettront de développer leur autonomie et que la mobilité et l'accès à un mode de transport sont l'une des clés pour l'intégration des clientèles vulnérables vers une vie active. Elle reconnaît aussi qu'elle peut être partenaire au même titre que les autres organismes, que l'apprentissage et l'accompagnement vers l'usage au transport en commun peuvent répondre à plusieurs besoins, qu'une forme de tarification sociale gagnerait à être mise en place à Gatineau au profit des personnes vulnérables financièrement et que dans certains cas, le transport en commun ne répond pas au besoin de mobilité des personnes et qu'il serait souhaitable d'intégrer d'autres modes ou options à l'offre existante.

La STO s'engage à mettre sur pied un projet pilote de tarification sociale au courant de l'année 2017 à partir des modèles analysés, à explorer la faisabilité de mettre sur pied un modèle de transport à la demande et en faire un projet pilote, et ce, à la suite de l'implantation et de la période de rodage du nouveau SAE-TA prévue à l'été 2017 et à incorporer une analyse de faisabilité d'un circuit interne de transport en commun, dans les secteurs de Buckingham et Masson-Angers, à l'intérieur du processus de révision des services 2017. Elle désire aussi outiller les organismes membres de la future Coopérative afin qu'ils puissent accompagner et encourager leur clientèle à se familiariser avec le transport en commun régulier. En plus d'offrir la trousse d'apprentissage déjà existante, c'est avec des sessions d'informations montées spécialement pour les intervenants du milieu, et données par un représentant du Service des relations avec la clientèle, que la STO souhaite faciliter l'apprentissage et l'usage du transport en commun chez les clientèles plus démunies.

Entre temps, jusqu'à ce que le projet pilote de tarification sociale voit le jour, les organismes du milieu qui viennent en aide aux personnes démunies se verront offrir un tarif préférentiel lors de l'achat de billets. Ils bénéficieront ainsi du tarif réduit PME à 2,60\$ au lieu de 3,75\$ (prix 2017) pour le billet de carton. Une économie de 1,15\$ par passage. Ainsi avec l'ensemble de ses moyens, la STO est confiante de répondre de façon équitable, durable et cohérente aux besoins de la collectivité et au développement social de la Ville.

Les prochaines étapes sont un suivi aux membres du CA de l'organisme et un retour à la STO. On souhaite aussi la mise sur pied d'un comité conjoint STO / CTCG qui déterminera le mandat et le rôle de chaque représentant et planifiera la mise en œuvre des projets identifiés.

Madame Émilie Chasles quitte à 10 h 35.

Madame Stéphanie Otis fait un résumé du démarrage de la Coopérative et des ententes avec des fournisseurs de transport.

Il est proposé par madame Nathalie St-Amour
Et appuyé par madame Isabelle Plante

Que la Commission Gatineau, Ville en santé propose une motion de félicitations pour le projet du transport communautaire récipiendaire d'un Prix Guy-Chartrand.

Adoptée.

Les membres sont enthousiasmés face au projet et remercient mesdames Barrette et Otis pour les présentations.

Madame Stéphanie Otis quitte à 10 h 46.

Pause de 10 h 46 à 11 h 03.

8. PRÉSENTATION PAR SANTÉ

Docteure Camille Paquette présente le plan d'action régional de santé publique 2016 – 2020. Le mandat de la Direction de la santé publique est de contribuer à maintenir et à améliorer la santé de la population ainsi qu'à réduire les inégalités sociales de santé en offrant un cadre structurant pour une action performante sur les déterminants de la santé. L'offre de services se décline sur 5 axes, soit :

- Axe surveillance : Surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants;
- Axe un : Développement global des enfants et des jeunes;
- Axe deux : Adoption de modes de vie et création d'environnements sains et sécuritaires;
- Axe trois : Prévention des maladies infectieuses;
- Axe quatre : Gestion des risques et des menaces pour la santé et préparation aux urgences sanitaires.

L'objectif et les priorités d'actions de chaque axe sont expliqués. La direction de la santé publique dispose de plusieurs outils pour soutenir et collaborer avec ses partenaires.

Afin d'identifier les liens entre les priorités d'action du PAR et celles des différentes organisations et de déterminer les façons de collaborer pour réaliser ces priorités d'actions, on demande aux membres de s'exprimer sur trois des axes :

- Axe Surveillance;
- Axe Développement global des enfants et des jeunes;
- Axe Adoption de modes de vie et création d'environnements sains et sécuritaires.

Il y a beaucoup de liens à faire avec les différents organismes présents à la Commission Gatineau Ville en santé et le Plan d'action régional. Il y a beaucoup d'initiatives qui ne coûtent pas cher à mettre en place et il faut voir avec la Santé publique si elle ne peut pas donner un coup de main. Le projet du transport communautaire est un exemple intéressant parce qu'on voit que les institutions commencent à bouger.

Il y a un apport important que la recherche peut amener, par exemple au niveau du travail qui se fait actuellement sur la concertation, pour s'assurer d'avoir un portrait clair sur le qui fait quoi. Il n'y a malheureusement pas beaucoup de lien avec le lien CISSSO actuellement, car la recherche sociale est un peu laissée de côté.

L'enjeu est de travailler ensemble parce que nous avons les mêmes objectifs. Nous sommes encore beaucoup dans nos créneaux individuels. Et dans un Plan d'action régional, c'est un enjeu important. Il faut être capable de s'engager pour les citoyens, au-delà de nos organisations.

L'exemple du projet de transport communautaire que nous avons vu ce matin est un bon exemple. Nous sommes conscients qu'un certain pourcentage des besoins n'est pas répondu actuellement, mais qui va prendre la responsabilité. Ça rejoint la qualité de vie et les environnements favorables, mais nous sommes tous frileux à nous engager. Il faut peut-être se dire que l'on est rendu à faire des financements communs parce que c'est l'affaire de tout le monde. Ce n'est pas une grande perte pour aucune organisation de contribuer à hauteur de 10 000 \$ dans un projet. L'enjeu se situe au niveau de l'évaluation, car nous n'avons pas d'outils pour évaluer l'intersectoriel. Il faut mieux documenter les projets collectifs pour voir le grand apport de ceux-ci.

8. PAROLE AUX PARTENAIRES

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

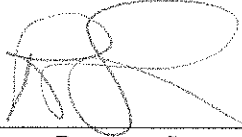
9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 20 avril 2017 à la salle des Comités.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

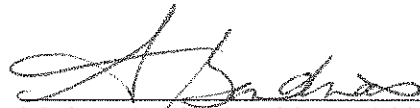
La séance est levée à 11 h 47.

Rédaction du procès-verbal



Madame Roxanne Lauzon
Secrétaire aux comités et commissions

Signature du président suppléant



Madame Louise Boudrias, présidente
Conseillère municipale